



ANTI-ALGUES LIQUIDE



GAMME TECH

Référence(s)
536 632 010

*Anti-algues concentré contre les eaux
contaminées et parois glissantes*

UTILISATION

Produit contre les algues vertes, noires, moutardes, roses, blanches :

- Forte teneur en matière active
- En application préventive et curative
- Efficace quel que soit le pH et ne modifie pas le pH de l'eau à traiter
- Compatible avec tous les produits de traitement de l'eau (chlore, brome...), tous les systèmes de filtration (sable, cartouche, diatomées,...) et tous les revêtements (liner, carrelage...)

COMPOSITION

Contient un chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (CAS 25988-97-0, 250g/kg), sulfate de cuivre (CAS 7758-99-8, 80g/kg)

Produit à usage biocide TP2

SPÉCIFICATIONS

Etat physique	liquide
pH en solution aqueuse	5,0 - 8,0
Densité	0,98 - 1,08

SÉCURITÉ

Ce produit à usage biocide présente des risques pour la santé et l'environnement.

Se référer au mode d'emploi, aux consignes de sécurité et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (Fiche de Données de Sécurité).

Pictogrammes de danger spécifiques à ANTI-ALGUES:



ATTENTION

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.

AVANTAGES

- Détruit tout type d'algues : vertes, noires, moutardes, roses, blanches
- Non moussant, contient un anti-calcaire
- Très haute concentration pour un résultat rapide & durable
- Produit prêt à l'emploi
- Préserver l'environnement grâce à sa formule concentrée et son format pastille

MODE D'EMPLOI

En traitement préventif et curatif contre toutes les sortes d'algues pour une belle et transparente.

- En traitement de choc, verser 0.6L/100m³ dans le bassin. ANTI-ALGUES est un produit concentré. Pour un meilleur effet, il est préférable de dissoudre le produit dans un seau d'eau puis de l'ajouter dans le bassin, filtration en fonctionnement
- En dosage d'entretien, verser 0.2L/100m³ d'eau à la mise en service du bassin, puis 0.06L/100m³ une fois par semaine
- En cas de forte présence d'algues, utiliser le produit suite à un traitement choc au chlore ou à l'oxygène actif
- Attention : ANTI-ALGUES ne se substitue pas à une désinfection quotidienne.

CONDITIONNEMENT

En flacon de 1L.